



Éléments pour le DOB 2019

Conseil municipal 08 mars 2019

CM 08/03/2019



Calendrier Budgétaire BP 2019

Phase 1 Cadrage budgétaire et OB provisoires (municipalité du 08 octobre 2018)

Phase 2 Préparation du budget de fonctionnement des services et propositions d'investissements du 09 10 2018 au 02 01 2019 (réunions service-adjoint/e concerné/e, allers-retours avec service finances et direction, réunions de synthèse par service avec finances et direction et adjoint/es concerné/es)

Phase 3 Détermination des propositions d'Orientations Budgétaires (OB) et des grandes masses du Budget Primitif (BP)

Lundi 04 février : Municipalité élargie à la majorité : détermination des OB (à partir de la prospective, des budgets de fonctionnement des services, de la PPI provisoire)

Vendredi 08 février : Commission Ecofi sur projet d'OB (avec prospective, PPI provisoire, détail sur la dette)

CM du 08 mars 2019 : Débat sur les OB et les investissements envisagés

Phase 4 CA 2018 et BP 2019 définitif et vote

Mardi 12 / ven 15 mars - Ecofi : Présentation CA 2018 et projet de BP 19

CM du 29 mars : Vote du CA 2018 et du BP 2019

CM 08/03/2019





Rappel - Axes politiques du mandat (développement durable et qualité de vie)

- **La politique sociale : équité et solidarité, bien vivre ensemble, mixité sociale et intergénérationnelle** (soutien aux associations, à l'éducation, à la culture et au sport pour tous, au logement et actions sociales, attention à l'accessibilité, à la sécurité, au développement de la citoyenneté)
- **L'aménagement de la ville : les projets structurants** (écoquartier, cœur de ville, plan de déplacements)
- **L'amélioration énergétique** (actions sur logements sociaux, éclairage public, bâtiments communaux, énergies alternatives...)
- **L'Emploi et l'activité économique** (actions pour l'emploi et l'activité économique et stratégie de diversification, pour l'insertion professionnelle)
- **La qualité de l'environnement** (préserver biodiversité et espaces naturels et agricoles, protéger des risques, développer espaces publics et cheminements doux)
- **Equité et solidarité au sein du territoire du Grésivaudan**, tout en faisant reconnaître le rôle de centralité de Crolles

CM 08/03/2019





Rappel - Stratégie budgétaire pour le mandat

- **Agir** pour réduire les dépenses, sans réduire la qualité des services, et pour maintenir un niveau de recettes suffisant
- **Dégager une capacité d'investissement suffisante pour assurer la maintenance** des infrastructures et du matériel nécessaire au fonctionnement des services publics (env. 800 000€/an d'épargne nette)
- **Ne pas dépasser 10% de taux d'endettement**

CM 08/03/2019





Contexte National 2019

- La Loi de Finances pour 2019 prévoit de ramener le déficit public à -3,2% du PIB (-2,7% estimés pour 2018). Aussi, pour 2019 :
→ réduction des dépenses publiques, dont dépenses des collectivités locales.
- Toutefois, pour 2019, stabilisation :
 - des concours versés par l'Etat (DCRTP et DSR pour Crolles)
 - de la contribution des communes à DGF négative au redressement des comptes publics (Crolles verse 164k€)
 - des péréquations horizontales (FNGIR = recette pour Crolles et FPIC = dépense pour Crolles).

Mais, incertitude pour les années suivantes.

- Revalorisation des bases de fiscalité locale : + 2,2 % pour 2019 (+ 1,2% en 2018)
- 2^{ème} étape de la réforme portant suppression de la TH pour 80 % des ménages : 30 % de dégrèvement en 2018, 65 % en 2019, 100 % en 2020 (compensation par l'Etat), mais devenir de cette fiscalité après 2020 ?



Orientations budgétaires pour 2019

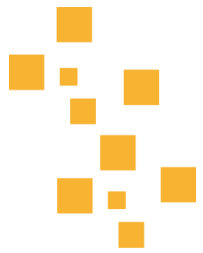
Pour des recettes estimées à 16,38 M€

- **Pas d'augmentation des taux communaux TH / TFB /TFNB :**
 - TH (taxe d'habitation) : 11,73 %
 - TFB (taxe sur le foncier bâti) : 20,92 %
 - TFNB (taxe sur le foncier non bâti) : 61,11 %

- **Réduction des dépenses fonctionnement** : au moins - 2 % / BP 2018 tout en maintenant :
 - ✓ Stabilité du montant des subventions aux associations (1 M€ dont 0,2 M€ pour assoc autres que MJC et écoles de musique..)
 - ✓ Maintien du dispositif des aides sociales (140 000 € en 2019 + subv CCAS 28 k€)

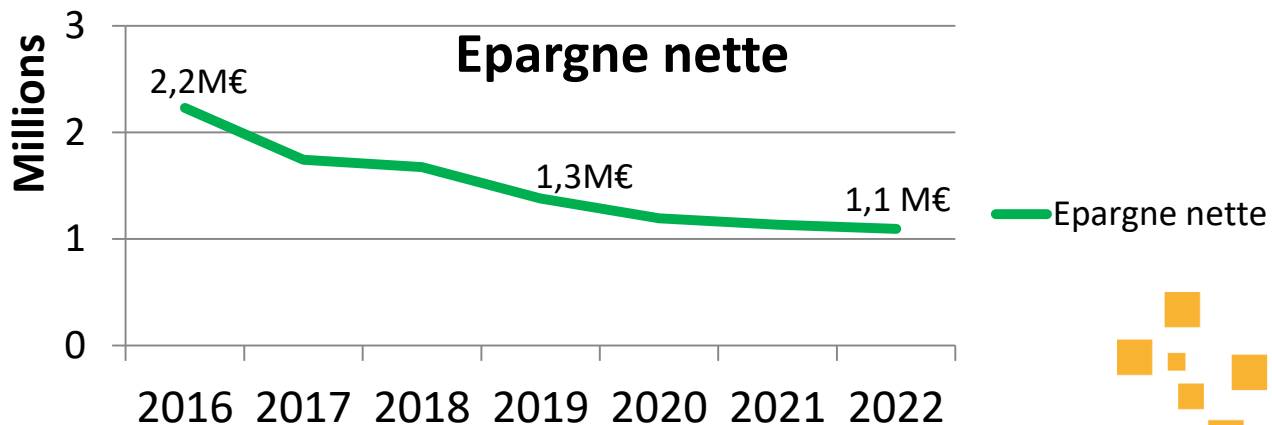
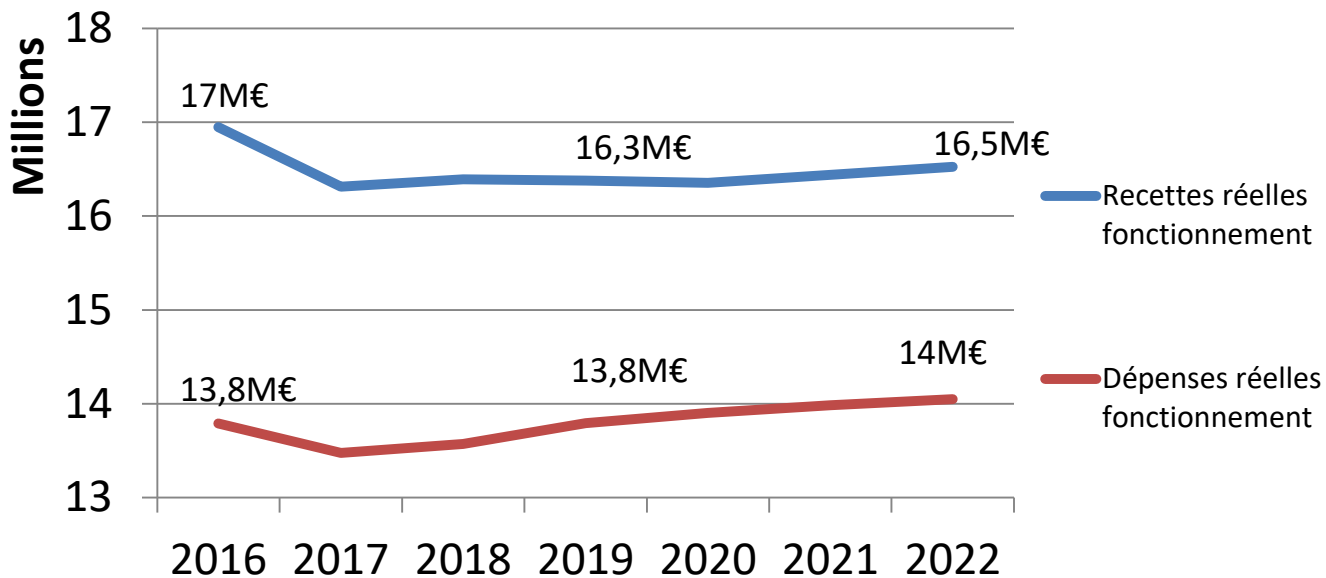
- **Epargne nette supérieure à 800 000 €** (remb. capital dette = 1,2 M€)

CM 08/03/2019





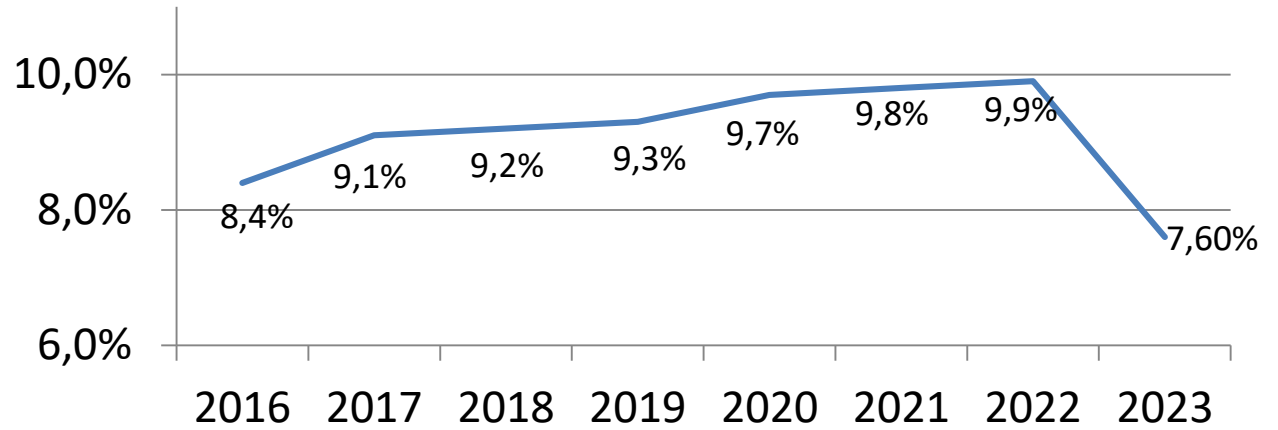
Prospective jusqu'à 2022



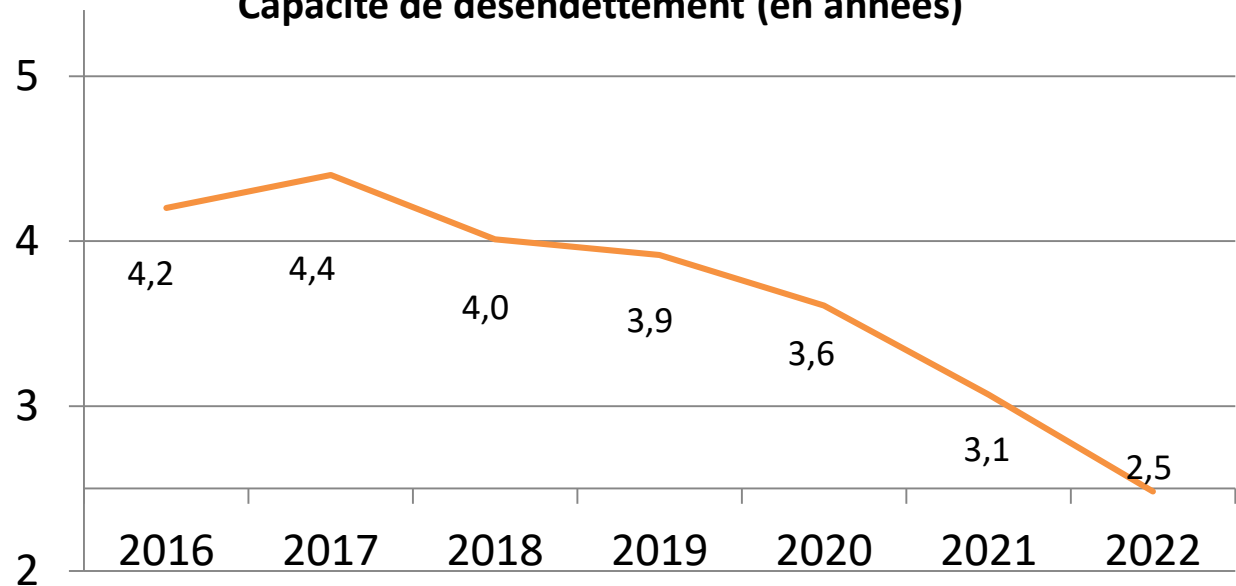


Dette de la commune

Taux d'endettement



Capacité de désendettement (en années)



CM 08/03/2019

Grandes masses prévisionnelles 2019 (en M€)

Recettes Fonctionnement

Recettes liées à la fiscalité	14,08 M€	
TH, TFB, TFNB	5,53	
AC	6,95	
FNGIR + DCRTP	1,3	
Droits de mutation	0,3	
Contrib Fonds de soutien dont 0,11 excep)	0,13 M€	
Dot, subv, produits services et autre recettes :	2,17 M€	
	= 16,38 M€	
Excédent fonct. 2018 estimé :	4,5 M€	
(+2,3 M€ affectés en invest)	= 20,88 M€	

Dépenses Fonctionnement

Personnel	8,00 M€	
Autres charges	4,88 M€	
FPIC	0,43 M€	
Contrib effort de redress.	0,16 M€	
Intérêts de la dette	0,32 M€	
	= 13,79 M€	
(prélèvement global = environ 7,09 M€)	= 20,88 M€	

Recettes d'investissement

FCTVA, TA, subv. ventes	3,28 M€
Cessions ZAE	1,78 M€

Capacité pour investir

Prélèvement	7,09 M€
Résultat de fonct affecté	2,3 M€

Emprunts de trésorerie	1,08 M€
	= 15,53 M€

Dépenses d'investissement

Remb. capital dette+cautions+avances	1,23 M€
Consignation recettes ZAE	1,78 M€

Investissements

	9,74 M€
Projets en AP-CP (en cours ou prévus)	3,13
Maintenance Patrimoine et Matériels	1,54
Travaux et Acquisitions	5,07
Reprise résultat 2018	1,7 M€
Emprunts de trésorerie	1,08 M€
	= 15,53 M€



Accélération des investissements

- ✓ Fin digue du Fragnès (0,8 M€)
- ✓ Suite :
 - projets structurants (1,6 M€) avec notamment cœur de ville (1,2 M€)
 - amélioration énergétique des bât communaux et éclairage public (0,6 M€)
 - accessibilité et sécurisation des équipements communaux (0,2 M€)
 - Grosse maintenance du patrimoine et renouvellement de matériel (0,9 M€) + renouvellement des véhicules communaux dans le cadre de la transition énergétique (0,6 M€)
- ✓ Accent sur les travaux de voirie et espaces publics (2,2 M€ dont déplacements doux : 0,45 M€) :
rue de la Perrade (AP), allée des Erables, cimetière, enfouissement de réseaux secs (fin), ..
- ✓ Travaux de réfection sur bâtiments communaux (0,9 M€)
- ✓ Nouveaux projets :
 - 3 nvx AP-CP : extension EPJ 0,4 M€ (sur 0,7 M€) ; construction cuisine centrale 0,5 M€ (sur 3,2 M€) ; réfection toiture et clocher église 0,3 M€ (sur 0,5 M€)
 - Extension du skate park (0,3 M€),
 - Acquisitions foncières (0,3 M€)
 - Centre funéraire (appel à projets en cours) et résidence seniors (appel à projet en cours ou à publier)

CM 08/03/2019

